



Dans ce numéro:

- Le billet du Président
- Urbanisme
- Le Patrimoine
- Histoire
- Questionnaire architecture
- Projet Beau-Rivage
- La Place du Marché
- Eglise Libre
- Transformation Eglise Libre

**PRO NOVIODUNO**

Veille à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité

## COMPOSITION DU COMITÉ PRO NOVIODUNO

Au 22 mars 2017 (AG)

<b><i>Président</i></b>	Georges Darrer
<b><i>Vice-Président</i></b>	Philippe Glasson
<b><i>Membres du Comité</i></b>	Eric Bieler Eric Biéler Myrtha Burger Dominique Burki Lucienne Caillat Gabriela Dalla Favera Martine Rivier
<b><i>Trésorier</i></b>	Dominique Blanchard
<b><i>Vérificateurs des comptes</i></b>	Bernadette Nelissen Jacques Pittet
<b><i>Membres d'honneur</i></b>	Jacques Brack Denise Ritter
<b><i>Membres consultatifs</i></b>	Me Pascal Rytz Me Olivier Thomas

L'année dernière, nous avons continué notre mission de protection du patrimoine. Il y a eu un gros projet, la rénovation de l'hôtel Beau-Rivage avec l'adjonction fort malheureuse d'une galerie en verre surdimensionnée. Nous avons fait opposition et alerté la presse. Notre action c'est soldée par une révision du projet selon des critères plus acceptables. La démolition de l'immeuble adjacent devrait se faire cette année et une nouvelle mise à l'enquête sera déposée pour l'aménagement définitif. Il est à noter que notre nouvelle recrue au comité, M. Eric Biéler, architecte de son métier, veille sur toutes les mises à l'enquête et cela augmente notre visibilité au Service de l'Urbanisme, avec lequel nous continuons à dialoguer.

La nouvelle Municipalité vient de publier ses objectifs de nouvelle législature, axés principalement sur le concept « Cœur de Ville ». Cela impliquera forcément des changements dans le centre-ville. Nous devons rester vigilants pour éviter des initiatives qui porteraient atteinte à son harmonie. Le dialogue avec les autorités en amont des mises à l'enquête est nécessaire ainsi que l'intégration de concepts et idées issus d'autres sources.

Notre association a besoin de se renouveler et de maintenir sa vigueur grâce à un sociétariat intéressé et actif. A ce jour nous avons 218 membres dont 9 nous ont rejoints au courant de l'année.

En 2016, sous la houlette de Gabriella Dalla Favera et Eric Bieler, nous avons confronté les aspects du patrimoine et le développement urbain lors de nos visites et excursions.

L'historienne Catherine Schmutz continue à partager avec nous ses connaissances de l'histoire de Nyon lors de ses visites guidées au printemps et en octobre, nous faisant remarquer et découvrir des styles et des détails qui échappent souvent à nos regards pressés.

Le bilan de notre présence au marché d'automne a été assez mince, principalement à cause du mauvais temps qui a dissuadé le public.

Notre comité s'est réuni 6 fois en 2016.

Nous avons accueilli Myrtha Burger au sein de notre comité où elle occupe la fonction de secrétaire. Je remercie tous les membres pour leur dévouement et leur collaboration à la dynamique de l'association.

Nous continuons à veiller sur les divers projets de transformation et de construction en ville de Nyon. Eric Biéler, responsable au sein de notre comité, fait un résumé de chaque nouvelle enquête et ses remarques sont placées sur le site. (onglet « Urbanisme », rubrique « Dossiers à l'enquête »)

Nous intervenons auprès du Service de l'Urbanisme selon les besoins.

Nous sommes intervenus récemment sur le projet d'aménager un espace multi-générationnel sur la partie sud de la Place Perdtemps, car nous trouvons qu'il est important de considérer l'aménagement de l'entier de la place. Entre-temps la Municipalité a publié ses objectifs pour la prochaine législature et a déposé un préavis (No43) pour l'étude de la réalisation de ces objectifs à l'enseigne du projet « Cœur de Ville ».

Notre comité s'est rendu à une invitation de l'architecte Georges Tornier à Arzier, qui a largement diffusé ses propositions pour un réaménagement de la ville. Nous allons essayer de mettre ses idées en rapport avec les projets de la Municipalité pour voir si quelque idées intéressantes pourraient naître de cette confrontation de concept.

Pas de nouvelles du projet de rénovation de l'hôtel Beau-Rivage. Il semblerait que le propriétaire a décidé de revoir le projet complètement et peut-être avec d'autres architectes.

## HISTOIRE DE LA PLACE DU MARCHÉ DE NYON

*Lucienne Caillat*

Résumé, d'après l'article de Pierre-Antoine Troillet, « Le beurre et l'argent du beurre: avatars de la place du Marché de Nyon, de l'antiquité à nos jours », in *Des pierres et des hommes: matériaux pour une histoire de l'art monumental régionale: hommage à Marcel Grandjean*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1995, pp. 551-566.

### **Epoque romaine**

Des investigations archéologiques ont révélé l'existence dans le sous-sol de la place du Marché des fondations d'un édifice de 30 m. de long sur 17 m. de large, datant de l'époque romaine (premier siècle après J.-C.). Cette construction était composée de deux rangées de boutiques disposées de part et d'autre d'une cour : il s'agissait d'un marché couvert (« macellum »), destiné à la vente de viande et de poisson. Il fut sans doute démolì à la fin du III<sup>e</sup> siècle.

On sait peu de choses sur la période qui suivit. Le marché a peut-être été déplacé dans le quartier situé à l'est de la Grand-Rue, où il existe encore aujourd'hui une rue dite « du Vieux-Marché », dénomination attestée en 1309.

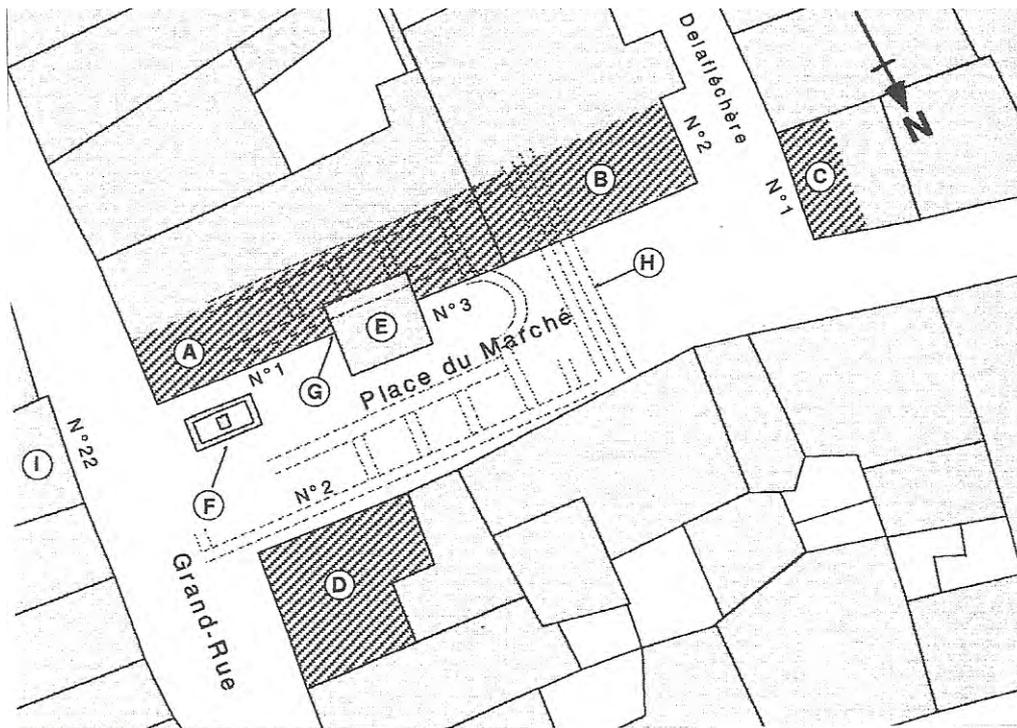
### **Le marché médiéval**

On trouve au milieu du XV<sup>e</sup> s. la mention d'une halle de marché contigüe à la place du marché actuelle, sur laquelle se tenait le « marché neuf ». En 1488 une requête avait été déposée – avec succès – par le Conseil de la Ville de Nyon à la Chambre des comptes de Chambéry, « à la fin de construction et de couverture de la halle », les particuliers refusant résolument de payer les taxes dues pour l'usage des bancs de marché non couverts.

La place était bordée de bâtiments reposant sur des arcades, qui constituaient le prolongement du domaine public des halles : le n°1 de la Place du Marché (arcades conservées), le n°2 de la rue

Delaflichère (dont les arcades ont été reconstruites en 1810) et le n°1 de la rue Delaflichère dont les arcades (démolies) abritaient les mesures à blé.

Sur le côté nord se trouvait un four banal et, au sud, une fontaine surmontée d'une statue de banneret. En 1810 cette fontaine fut remplacée par l'actuelle, œuvre du carrier Jean-François Doret, de Roche.



*La place du Marché d'après un plan de 1869. (A) Arcades de l'ancien « marché au beurre » des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. (B) Arcades de l'ancien « marché au beurre », reconstruites en 1809-1810. (C) Arcades des anciennes mesures à blé, démolies en 1596. (D) Arcades de l'ancien « marché aux légumes » (1828-1829). (E) Tour d'escalier, reconstruite en 1746. (F) Fontaine, reconstruite en 1810. (G) Potence de l'ancien poids public. (H) Vestiges des fondations du « macellum » romain. (I) Ancienne maison de ville, de 1508 à 1804.*

## **XVIII<sup>e</sup> siècle**

Les deux principales manifestations commerciales de Nyon sont les foires et les marchés.

Les foires ont lieu quatre ou cinq fois par an, d'abord sur la place du Château et dans la Grand-Rue, puis sur la place Bel-Air, hors les murs.

Les emplacements des marchés varient en fonction des produits. Le marché du port, ou marché au bois, avait lieu à Rive. Le marché aux grains avait lieu dans la ville haute, sur la place du Château.

Quant au « marché au beurre » ou « marché des comestibles », il avait lieu chaque jeudi sur la place du Marché. Les halles, les mesures à blé et le four banal qui s’y trouvaient avaient été soit démolis, soit déplacés. Le marché était consacré essentiellement à la vente de nourriture, mais on y tolérait occasionnellement des artisans ou merciers. Les autorités régissaient strictement l’usage des arcades, qui devaient être affectées à la vente de denrées et non aux articles de foire. Il existait des bancs de différentes natures, ainsi que des « bancs fermés » ou « archebancs » verrouillés qui pouvaient servir d’entrepôts. La place comprenait un poids public (une balance romaine) et un cadran solaire contre une façade (probablement au nord). On peut encore voir au 2 de la rue Delafléchère des bancs basculants, installés plus tardivement.



*Le marché aux comestibles sous les arcades de l’ancienne maison Delafléchère, rue Delafléchère n°2, vers 1900. Les deux marchands de droite sont assis sur des bancs basculants fixés aux arcades.*

## XIX<sup>e</sup> siècle

La population ayant beaucoup augmenté, l'économie avait pris un nouvel essor. L'une des conséquences fut l'encombrement de la place du Marché et de ses arcades médiévales, devenues peu à peu trop exigües en regard du nombre de marchands et de l'affluence des chalands. Pour y remédier, les autorités mirent au concours, en 1828, un bâtiment de deux étages surmontant un rez-de-chaussée ajouré d'arcades, en précisant que son architecture devait être simple (pour des raisons d'économie !) mais régulière.



Le nouvel édifice, œuvre de Louis Ferdinand Favre, architecte nyonnais, fut construit à l'angle nord-est de la place (place du Marché n° 2), et baptisé « bâtiment des grandes arcades du marché de légumes ». Les arcades comprenaient des bancs de sapin supportés par des pieds en pierre. On y installa une balance.

L'architecte acheta les étages et les caves, et la Ville conserva pour elle le plain-pied et les arcades, dont elle est encore propriétaire aujourd'hui. D'autres marchés couverts de même style existent encore en Suisse romande, par exemple à Aubonne, Morges et Moudon. L'utilisation des arcades s'est poursuivie jusqu'en 1900 pour le 1-3 de la place du Marché, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle pour le 2 de la rue Delafléchère et jusqu'en 1986 pour le 2 de la place du Marché.

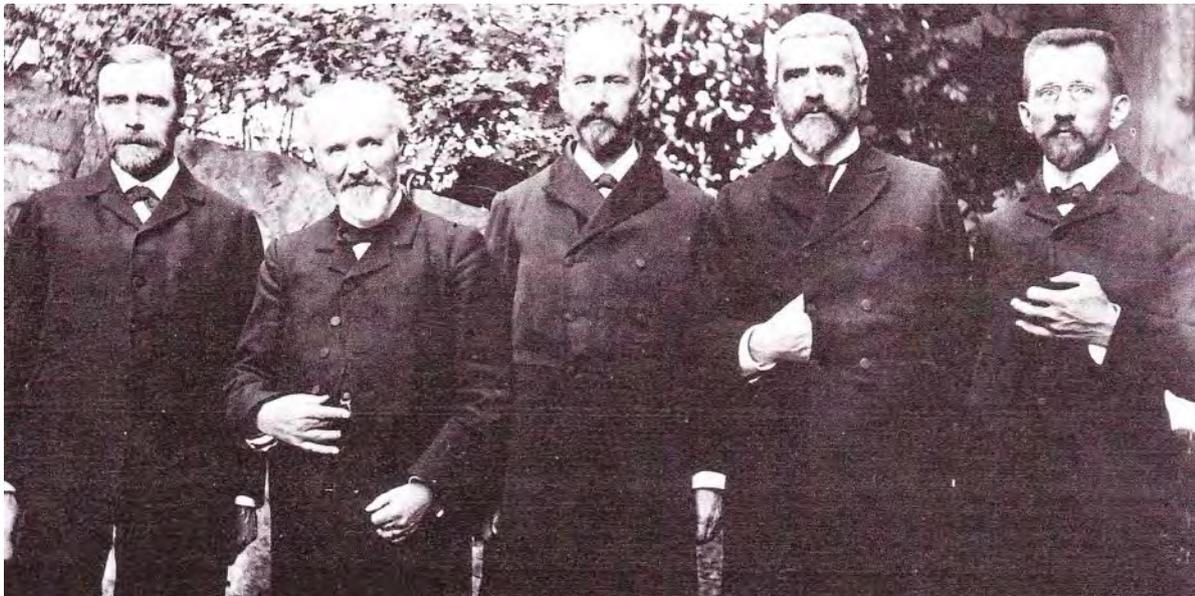
En conclusion, on assiste, en corollaire au développement économique de la région, à une extension du marché de Nyon et de ses structures, à l'investissement graduel de la place, puis au XX<sup>e</sup> siècle, à la progressive réaffectation de ses arcades en terrasses de café ou en salle d'exposition. Les marchands, aujourd'hui dépossédés de leurs abris, se sont regroupés de part et d'autre de la place, et perpétuent sans en être conscients une tradition séculaire.

## EGLISE LIBRE

La fondation de l'Eglise libre vaudoise est la résultante à la fois d'un mouvement spirituel dit du «réveil», né dans le pays de Vaud au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et, sur le plan politique, de la révolution radicale de 1845.

Le mouvement du «réveil» touche quelques jeunes pasteurs de l'Eglise nationale qui réunissent à leur domicile quelques paroissiens dans un but de rencontres de prières et d'études bibliques. Ces rencontres suscitèrent des attroupements et des manifestations hostiles, qui tournèrent bientôt à l'émeute. Plusieurs pasteurs furent congédiés, d'autres présentèrent leur démission par solidarité.

Une loi, votée par le Grand Conseil le 20 mai 1824, interdisait toute rencontre religieuse en dehors des temples et des heures fixées pour les cultes. Des sanctions furent prises contre les contrevenants. Au lieu d'éteindre le mouvement, ces mesures le stimulent. La première Eglise évangélique indépendante dans le canton de Vaud est créée à Vevey par le pasteur Charles Rochat, qui sera immédiatement banni pour un an.



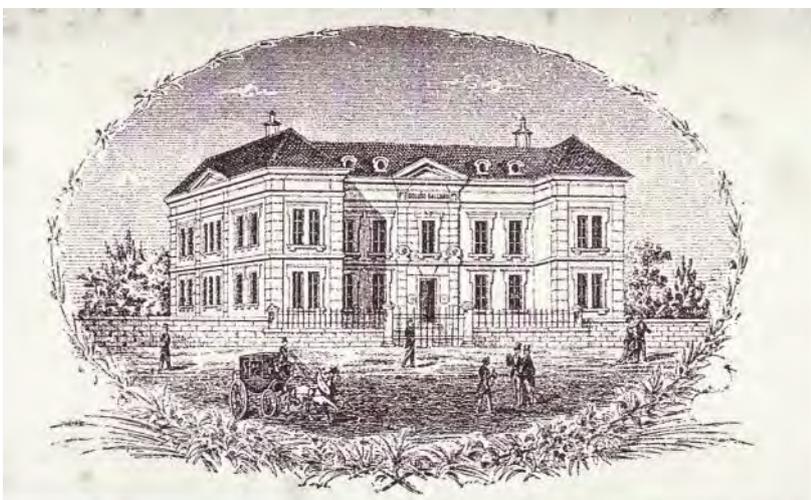
Ces sanctions contre les pasteurs «dissidents» ne s'émoussèrent pas au fil des ans. Bien au contraire, résultant de la révolution politique

radicale de février 1845, où ce parti prit le pouvoir et décida de mettre l'Eglise au pas, une révolution ecclésiastique, celle des pasteurs, s'ensuivit.

Le premier acte de désobéissance de certains pasteurs fut le refus de lire en chaire une proclamation du Conseil d'Etat. Ils entrèrent en opposition notamment avec le nouvel homme fort du gouvernement, Henri Druey, qui appelait à voter en faveur de la nouvelle Constitution. Les événements culminèrent en novembre 1845 avec la démission collective de 160 pasteurs condamnant les mesures prises contre ceux qui avaient refusé cette proclamation, cela malgré le fait qu'ils avaient jusque-là accepté la prépondérance de l'Etat affirmée dans la loi, vraisemblablement pour des motifs politiques.

Druey accorda deux jours aux insoumis pour faire amende honorable. Une quarantaine obéirent, les autres restèrent fidèles à leur signature. A leur grand étonnement, la population ne les comprit pas et c'est avec des effectifs pastoraux importants, mais des troupes réduits, que l'Eglise libre naquit en 1847. (Pendant toutes les années de son existence, le nombre de fidèles ne dépassera jamais les 6000).

Elle laissait derrière elle une Eglise nationale et une Faculté de théologie très affaiblies et commençait sa carrière alourdie par les rancœurs personnelles et surtout par la tare politique qui pesa longtemps sur elle puisqu'elle rassemblait naturellement et exclusivement les libéraux et les conservateurs ennemis du régime. La fondation de l'Eglise libre ne fut possible que grâce à l'apport



financier de nombreuses familles aisées de Lausanne et de villes vaudoises d'une certaine importance. Dès le début, l'Eglise Libre représente une concurrence pour l'Eglise nationale, aussi bien sur le plan

pastoral que sur le plan professoral. De nombreux pasteurs, et parmi eux les plus brillants, avaient fait allégeance à la nouvelle Eglise. De même, des enseignants, et pas des moindres, quittèrent l'Académie, et certains fondèrent une école privée qui rencontra un grand succès, même à l'étranger. On peut citer le Collège privé fondé par Jean-Louis Gaillard. De même, les libristes fondèrent une Faculté de théologie, appelée «La Môme». (Le terme péjoratif de «mômier» désignait les fidèles libristes, une insulte qui vient du verbe «se mômer», soit se déguiser en vieux français; par extension les «Mômiers» se déguisent en trop bons chrétiens !). Cette faculté était sise chemin des Cèdres à Lausanne. Une importante et riche bibliothèque y était à la disposition des étudiants et des fidèles. Le rayonnement de cette Eglise et de ses membres fut important et probablement la cause de sa durée.

Les libristes furent aussi à l'origine de la création, en 1859, d'une des premières écoles du monde pour garde-malades laïques et indépendantes, qui s'appellera la Source et existe toujours aujourd'hui. Il faut dire ici qu'une des préoccupations importantes des libristes était la place des femmes et leur éducation (les premières femmes théologiennes furent formées à la Faculté de théologie La Môme).

Cette Eglise était progressiste et moderne dans sa conception de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et sa conception ecclésiologique selon laquelle l'Eglise repose sur ses membres laïcs. C'était fondamental car l'Eglise libre ne vivait que des dons de ses membres, et pas de l'aide de l'Etat.

Malgré ces succès, la dissidence de certains membres de l'Eglise nationale et la fondation de l'Eglise libre ne se passèrent pas sans heurts et suscitèrent même des actes violents dirigés contre les pasteurs ou des fidèles. Des scènes de «tabassage», de destruction de meubles et d'effets personnels sont rapportées ici ou là.

Heureusement, ces tactiques de frayeur et d'intimidation n'empêchèrent nullement le mouvement libriste de s'étendre et de rayonner pendant plus d'un siècle. Lors du synode de juin 1847, 36 églises étaient représentées, 46 ont été recensées en 1964, lors de la fusion réunissant 5037 membres (pour Nyon 114).

En 1965 eut lieu la fusion de l'Eglise nationale et de l'Eglise libre,

pour former l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud.

*Dominique Burki*

*Sources :*

- *L'Histoire vaudoise in Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*
- *Passé simple, mensuel romand d'histoire*
- *Jean-Pierre Bastian, professeur de sociologie des religions, à propos de son livre « La fracture religieuse vaudoise » Archives cantonales*
- *Cf. D. LÜTHI, Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise, 2000*



### **Informations sur l'Eglise Libre de Nyon**

chapelle de style néo-roman construite en 1872-1873 par l'architecte Ernest Cramer. En pierre apparente, elle comporte un porche d'entrée, deux tourelles d'escalier et une "pseudo-abside polygonale".

Artisans: Antonio Giovama, maître-verrier; Roquerbre, Beaud, Morel et Cie, peintres et gypsiers; Bovelot, ferblantier; Canel, menuisier. Salle de

réunion aménagée en sous-sol en 1892. Un décor peint est projeté en 1934 par Albert Gaeng, mais n'est finalement réalisé qu'en 1947 par Louis Rivier (transfiguration dans la niche du chœur).

Restauration de la chapelle en 1941. Elle a appartenu à l'Armée du Salut qui y organisait des activités religieuses et l'accueil de personnes en situation de précarité. Elle a ensuite été vendue à des privés. L'architecte Nicolas Delachaux a rénové l'extérieur et restauré l'intérieur pour en faire une habitation.

# QUESTIONNAIRE-TYPE CONCERNANT LA RÉNOVATION

**DU BÂTIMENT : Ancienne église libre - Nyon**

**Architecte(s) responsable(s): M. Delachaux**

---

---

## CONCEPTION DU PROJET

---

- 1. Quels ont été les principaux motifs de l'acceptation de ce mandat ?**

L'étude de l'église libre a débuté par l'intérêt qu'avaient porté notre collaboratrice Anik Schaller et son mari pour ce bâtiment. L'idée d'en faire un atelier-bureau ou un logement était un défi particulièrement intéressant. Par la suite, la partition en deux lofts, l'un dans la nef pour Mme et M. Meredith et l'autre dans le faux chœur pour Mme et M. Schaller, a largement contribué à l'intérêt du projet.
- 2. Quel était le challenge personnel ou global de cette réalisation ?**

Insérer dans une église un nouvel usage (en l'occurrence finalement deux logements) sans dénaturer l'édifice ni la lecture de son affectation d'origine. Conserver, voire valoriser la qualité spatiale intérieure, tout en augmentant la surface habitable.
- 3. Quelle est l'importance du contexte historique de cette réalisation ?**

L'église libre de Nyon est l'une des plus importantes églises libres du canton de par sa taille et sa qualité.
- 4. Existait-il suffisamment d'informations sur l'historique du bâtiment ?**

Oui, le professeur d'histoire de l'art monumental Dave Lüthi avait étudié l'ensemble de ce corpus cantonal.
- 5. Ces informations ont-elles changé votre conception du bâtiment ?**

Bien sûr, l'analyse historique, la compréhension d'un bâtiment font partie des composantes essentielles du projet de restauration et réaffectation.
- 6. Comment a-t-il été possible d'intégrer votre propre conception dans ce contexte préexistant ?**

Le projet est un travail d'équipe où maîtres d'ouvrage, experts et architectes travaillent main dans la main et finalement, c'est en "écoutant" le monument que se dégagent les idées justes.

**7. Des contraintes écologiques ou non historiques ont-elles joué un rôle dans l'exécution de ce projet ?**

Pas particulièrement, si ce n'est que dans toute intervention, on se doit de rationaliser et de minimiser les coûts énergétiques ; mais dans ce type de bâtiment cela ne doit pas se faire au détriment de la valorisation et du respect de la substance historique.

**8. Quelle est la liberté d'intervention lors de la réalisation d'un tel mandat ?**

La liberté de présenter le projet le plus adéquat pour le bâtiment et d'en convaincre le maître de l'ouvrage.

**ASPECTS PRATIQUES**

**9. Lors de la réalisation du chantier, y a-t-il eu des surprises ou des changements de cap ?**

Pas de grandes surprises. Un tel projet, s'affine et se précise tout au long du processus avec les maîtres de l'ouvrage.

***JUGEMENT***

**10. Quel jugement final portez-vous sur cette réalisation ?**

Une réalisation intéressante, un défi passionnant et finalement, c'est à l'usage que les maîtres de l'ouvrage pourront dire si la réalisation, et donc l'habitabilité, est réussie.





C'est dans les vieilles casseroles que l'on fait les meilleures soupes et c'est avec des vieilles idées que l'on fait le Cœur de Ville !



Parmi les Grandes Idées, il y a un parking sous Perdttemps. Les mânes de nos anciens édiles doivent bien rigoler.



Les chambres d'hôtel (Beau-Rivage ; Ambassador) sont très bon marché à Nyon car elles sont soit fermées soit en ruine.



La Municipalité a confié l'ancienne pisciculture à diverses associations lacustres pour l'animer. Parmi elles, il doit y avoir les Pompes funèbres car les lieux sont morts.



La mode actuelle est de surélever les bâtiments. On devrait aussi ajouter un ou deux étages au château ou à la Tour César.



L'UEFA et la Municipalité avaient de grands projets à Colovray. Plus de Platini, donc plus de projets.



Un inventaire des biens culturels a été effectué pour éviter les destructions comme celle de la mosaïque de l'école de Marens. Les crises on parfois du bon.

**Bulletin d'adhésion**

Inscription : Par poste :  
**Association Pro Novioduno, 1260 Nyon 1**  
Par courriel : [admin@urba-nyon.ch](mailto:admin@urba-nyon.ch)  
ou sur le site : **[www.urba-nyon.ch](http://www.urba-nyon.ch)**

Je désire adhérer à Pro Novioduno en payant une cotisation annuelle

Individuelle Fr. 40. -       Couple Fr. 60. -

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

N° postal et localité : .....

Adresse e-mail : .....

Date et signature .....

Merci pour votre soutien !

**Si vous désirez recevoir le bulletin en format PDF par courrier électronique, veuillez nous le faire savoir sur [admin@urba-nyon.ch](mailto:admin@urba-nyon.ch)**

*Impression : Atelier La Corolle, Versoix*